

Du *Vingt deux* *juillet* mil huit cent quatre-vingt-quatre, à dix heures *du matin*ACTE DE MARIAGE de *Charles, Donnat, Laurent, Argence*

N° 6

*Argence  
d  
Abaille*

Agé de *vingt* ans, né à *La Garde* département  
d *de Var* le *Sept* du mois de *juillet*  
mil huit cent cinquante-trois profession de *propriétaire* domicilié  
à *La Garde* département d *de Var* fils *majeur*  
de *Jean Pierre, Argence* né à *Guillastré* département  
d *des Hautes Alpes*, vivant profession de *propriétaire* domicilié  
à *La Garde* département d *de Var* et  
de *Appolonia, Sophie, Castellan* née à *La Vellotte* département  
d *de Var*, son épouse, sans profession, domiciliée à *La Garde (Var)* sa  
mère ici présente et consentant d'un part

Et de *Françoise, Louise, Abaille*

agée de *vingt quatre* ans, née à *La Garde* département  
d *de Var* le *juillet* du mois de *Février*  
mil huit cent soixante profession d *Ancienne* domiciliée  
à *La Garde* département d *de Var* fille *majeure*  
d *Joseph, Meunier, Abaille* né à *La Garde* département  
d *de Var* profession de *Cultivateur* domicilié  
à *La Garde* département d *de Var* et  
de *Mélie, Françoise, Guillaume* née à *Regrins*  
département d *de Var*, son épouse, Cultivateur domiciliée à *La Garde (Var)*,  
sa mère et sa mère ici présente et consentant d'autre part

Les actes préliminaires sont : 1° *Les publications de Mariage faites par nous, sans opposition, les dimanches six et treize juillet, Mil huit cent quatre-vingt quatre.*

2° *Un acte de naissance du futur époux*

3° *Un acte de décès du père du futur époux*

4° *Un acte de naissance de la future épouse*

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

247

et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 73 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1856, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait le

contrat de mariage à la date du \_\_\_\_\_ de mois de \_\_\_\_\_

et ont été par devant M<sup>r</sup> \_\_\_\_\_

notaire public, département d \_\_\_\_\_

les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Françoise, Louise, Abaille*et l'autre *Charles, Donnat, Laurent, Argence*.Le tout en présence de *Boudillon, Adolphe*domicilié à *La Crau* département d *de Var* âgéde *vingt ans* ans, profession d *Cultivateur, beau-père de la future*de *Jourdan Auguste*domicilié à *La Garde* département d *de Var* âgéde *vingt deux* ans, profession de *Captain, frère du futur Cultivateur, beau-père de la future*de *Argence, notaire*domicilié à *La Garde* département d *de Var* âgéde *vingt deux* ans, profession de *Captain, frère du futur*Et de *Castellan Charles*domicilié à *La Garde* département d *de Var* âgéde *soixante* ans, profession de *Marchand de vins, beau-père du futur*Après quoi *Moi, Argence, Dhane, Maire de la Commune*de *La Garde*

ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par la future et les

*Quatre témoins seulement, les autres parties ayant déclaré ne le savoir et ce faire par nous requises*et approuvent *vingt trois* mois cagés *nulle*

*Françoise Abaille Boudillon, Adolphe  
Jourdan Auguste Argence  
Boudillon  
Argence*